

Le rapport du Comité scientifique sur les effets sanitaires des sargasses est disponible

Matinik, 16 mé 2025

La Collectivité Territoriale de Martinique et l'Agence Régionale de Santé de Martinique rendent public, ce jour, le rapport préliminaire du Comité Indépendant d'Experts sur la problématique des sargasses.

Mis en place le 28 avril 2025, ce comité d'experts pluridisciplinaires, coordonné par le Professeur Dabor RESIERE (toxicologue et réanimateur au CHU de Martinique), a été mandaté pour évaluer de manière urgente les impacts et risques sanitaires liés aux échouements récurrents d'algues sargasses sur le territoire, en particulier dans la commune du Robert.

En effet, depuis 2015, la communauté scolaire du collège Robert 3, situé à Pontalery, est régulièrement affectée par ces échouements, ayant entraîné plusieurs fermetures et délocalisations de l'établissement. Le dernier épisode, survenu début avril 2025, a conduit à une nouvelle fermeture du collège le 10 avril, en raison des nuisances provoquées par la décomposition des algues (odeurs nauséabondes, troubles de santé, droit de retrait du personnel).

Une pétition, lancée le 9 avril par les enseignants, élèves et parents, a mis en lumière l'inquiétude croissante de la communauté scolaire face à ce phénomène naturel.

Face à l'urgence sanitaire et à la détresse exprimée, la CTM et l'ARS ont conjointement initié la constitution du Comité d'Experts, avec pour première mission de formuler, dans un délai court, un avis scientifique argumenté sur les mesures de gestion, prévention et protection à mettre en œuvre notamment pour la communauté scolaire du Robert.

Le rapport rendu ce jour livre un état des lieux rigoureux, documente les effets potentiels de l'exposition chronique aux émanations gazeuses issues des sargasses et propose une stratégie d'action sanitaire graduée, centrée sur la protection des populations les plus exposées et vulnérables.

Le rapport est consultable en pièce jointe.

Contacts presse :

CTM : Maité Cabrera – maité.cabrera@collectivitedemartinique.mq – 0696 24 67 38

ARS Martinique ars-martinique-communication@ars.sante.fr – 0696 23 68 63 / 0696 82 24 75